

« UNIVERSITE-EMPLOI », DES DEBATS ETRIQUES POUR DES CONCLUSIONS..... ?

Quelques échos d'Angers, de Dijon, de Créteil, de Lille, rapportés par Jean-Luc Godet, Dominique Faudot, Michelle Lauton, Philippe Enclos

Par exemple, à **Angers**, le "débat" université-emploi du 1er juin : un peu moins d'une centaine de personnes étaient présentes, membres des conseils centraux et invités du recteur (présent lors de l'introduction) : MEDEF, CCI, CGPME, CFDT, CGC, FCPE, SNES-FSU, SUIO...

A la tribune, siégeaient à parité responsables universitaires et MEDEF. Le MEDEF utilisa le vocabulaire du darwinisme social ("taux de survie") et balança des chiffres incomparables entre eux pour étayer le thème de la "crise" et de l'urgence à adapter l'Université. Un autre membre du MEDEF développa l'idée d'adapter les flux étudiants aux débouchés possibles dans le marché du travail. Ces idées ont été reprises par la VP étudiante corpo qui proposa en outre la mise en place de "tests de compétence et de profil".

A Créteil, peu de monde également, mais une forme de prise en compte par les rapporteurs de l'exigence d'améliorer les conditions de travail des enseignants-chercheurs dans l'encadrement des étudiants suivant des parcours professionnalisés... et la mention d'une attention particulière pour les nombreux étudiants salariés.

A Dijon, à Bordeaux, assistance ténue et composée pour l'essentiel d' « officiels ».

Dans l'Ouest, tellement peu de monde que les assises n'ont pas pu se tenir dans toutes les villes où elles étaient prévues.

A Lille : à peine 90 participants, seulement une dizaine d'enseignants ; le recteur file à l'anglaise après son introduction. Des collègues dénoncent fortement les effets pervers de la professionnalisation, le manque de moyens, la remise en cause du métier d'enseignant-chercheur.

A Paris, une sorte de bilan interacadémique s'est tenue le 7 juin à la Sorbonne en présence des ministres De Robien et Goulard. Ce dernier a exposé les conclusions déjà tirées par le gouvernement. Comme attendu, ce qui s'annonce ressort plutôt de mesurées concrètes dans un dispositif d'ensemble visant à coupler fortement les formations aux besoins immédiats tels que définis par les patronats régionaux.

Ainsi priorité à des formateurs issus des entreprises ! Tenir les portes ouvertes des universités un jour ouvré, produire un répertoire des emplois et des salaires par diplôme, produire dans chaque filière des annuaires de diplômés, créer un service des stages, mieux enseigner l'anglais, traduire en « compétence(s) » (?) les maquettes des formations, etc...

Echo de nombreux forums et des témoignages d'enseignants et de la présence du SNESUP un peu partout, le Ministère ne peut ignorer l'exigence de reconnaissance dans les services et les carrières des activités nouvelles ou croissantes liées à la professionnalisation des formations (ingénierie de formation, relations avec des partenaires extérieurs, tutorat et accompagnement individualisé des étudiants, etc. etc.). Mais, jusqu'ici, aucune mesure concrète n'est envisagée. A côté peut-être une simplification : l'instruction des dossiers VAE.

A l'occasion de ce débat en Sorbonne, le secrétaire général du SNESUP en a critiqué les modalités : *« Il me semble que la première question dans ce débat « université-emploi » c'est celle de l'emploi qualifié qui est oubliée. »*

Le vrai problème dans notre pays est l'augmentation de l'emploi qualifié et celui de la reconnaissance des qualifications. Nous nous inscrivons dans une société de la connaissance, dans laquelle un plus grand nombre de jeunes accèdent à et réussissent dans l'enseignement supérieur.

Construire un grand service public de l'ensemble des formations post-baccalauréat serait un atout pour notre pays. Cela permettrait la valorisation de toutes les filières et situerait à sa plus juste place l'effet « label » de certains diplômes.

Il faut enfin affecter dans les établissements un nombre suffisant d'universitaires afin d'accomplir l'ensemble des tâches de recherche, d'enseignement et de suivi des stages, etc... Toutes ces tâches doivent être prises en compte dans les services et les carrières. Elles exigent aussi en nombre le recrutement de personnels IATOS. ».

Voir aussi plan pluriannuel sur www.snesup.fr.

URGENT ELECTIONS Conseils Scientifiques de Département du CNRS - Deuxième Tour

Début du scrutin 12 juin 2006 ; Date limite de réception des votes 10 juillet 2006 ; Dépouillement 11 juillet 2006 ; Fin du délai de contestation 17 juillet 2006.

RAPPEL : Seuls les personnels membres d'une UMR CNRS sont électeurs.

Votez et faites voter pour les candidats SNCS/SNESUP - FSU.

Liste des candidats SNCS/SNESUP et profession de foi :

<http://www.snscs.cnrs-bellevue.fr/IMG/pdf/BI477.pdf>

Pour de plus ample renseignements, vous reporter au site du SNESUP : <http://www.snesup.fr/>